

La Peur

— o —

En 1848, Montalembert disait à la Chambre des pairs :

« Pour moi, ma conviction est que le plus grand des maux dans une société, c'est la peur. Dans cette époque infâme et sanglante que l'on veut à toute force réhabiliter, — la Terreur, — savez-vous quel a été le principe de toutes nos catastrophes ? c'est la peur. Oui, la peur qu'avaient les honnêtes gens des scélérats, et même la peur que les petits scélérats avaient des grands. »

On connaît, à ce propos, la réponse si instructive d'un ambassadeur d'Angleterre à une question que lui posait M. Guizot : « Comment se fait-il, monsieur l'Ambassadeur, que les révolutions soient si rares en Angleterre, tandis qu'elles sont si fréquentes en France ? lui demandait le célèbre homme d'Etat. — La raison est bien simple, monsieur le ministre, lui répond l'ambassadeur, c'est que, chez nous, les honnêtes gens sont aussi hardis que les coquins. »

Aux Etats-Unis

— o —

La discussion qui s'est engagée à la Chambre des représentants de Washington au sujet de la revision des lois sur l'immigration vient de fournir une nouvelle preuve de ce libéralisme éclairé dont la grande république américaine a si souvent donné l'exemple.

On sait avec quel soin jaloux les Etats-Unis se sont protégés depuis quelques années contre l'envahissement des étrangers de toute nationalité, séduits par l'appât d'une fortune facile, et dont l'afflux, tout à fait hors de proportion avec les ressources, même si considérables, que possède l'Union, constituait un péril grandissant pour les intérêts de ses propres nationaux.

C'est pour conjurer ce danger que les Chambres fédérales, réunies à Washington, ont résolu d'introduire dans la nouvelle législation sur l'immigration une clause portant qu'à l'avenir aucun individu ne pouvant justifier de moyens d'existence suffisants ne saurait être admis à débarquer dans un port américain.